

André Duchesne ajoute à ce texte : « *Avanam Warini comitis Matisconensis et Cabillonensis uxorem intelligit, quam Ludovicus Pius in diplomate Albanam et Albam, et alii Avam, Annam, Evam, Inam nuncupant.* » Or, Guillaume le Pieux devait savoir le vrai nom de sa sœur, et il l'appelle constamment « *Avana.* » De là *Avanacum*, *Avenacum*, Avenas. (1)

XI

J'ai réservé une intéressante question géographique au commencement de cette étude. A quel *ager* ou canton appartenait Avenas, au Moyen-Age? Six chartes, au moins, du *Cartulaire de Saint-Vincent* contiennent la réponse à cette question. Je ne citerai que la trois cent soixante-quinzième, dont voici le début :

« *Sacrosanctae ecclesiae sancti Vincentii Matisconensis ego Ingelmarus dono ad ipsam casam Dei aliquid ex rebus meis quae sunt sitae in pago Matisconense, in agro Viriacense, in villa quae dicitur Avenacum...* »

La formule géographique est claire et complète. Elle mentionne le « pays, » le « canton » et le « village : » *pagus, ager, villa*. Mais quel est cet *ager Viriacensis* auquel appartenait Avenas, comme l'*ager* lui-même appartenait au pays mâconnais?

Tout le monde connaît l'*ager Viriacensis*, qui tirait son nom de celui de son chef-lieu, Viré ou Vérizet en Mâconnais, aujourd'hui simple commune du canton de Lugny en Mâconnais.

Avenas ne pouvait appartenir à cet *ager* de Viré, duquel il était séparé par trois *agri* intermédiaires bien connus, savoir : l'*ager*

(1) Nos lecteurs voudront bien se reporter, pour comprendre tous les détails de ce chapitre, à la carte géographique imprimée en trois couleurs que nous publions dans la livraison de décembre de la *Revue lyonnaise*.

(Note de la DIRECTION.)